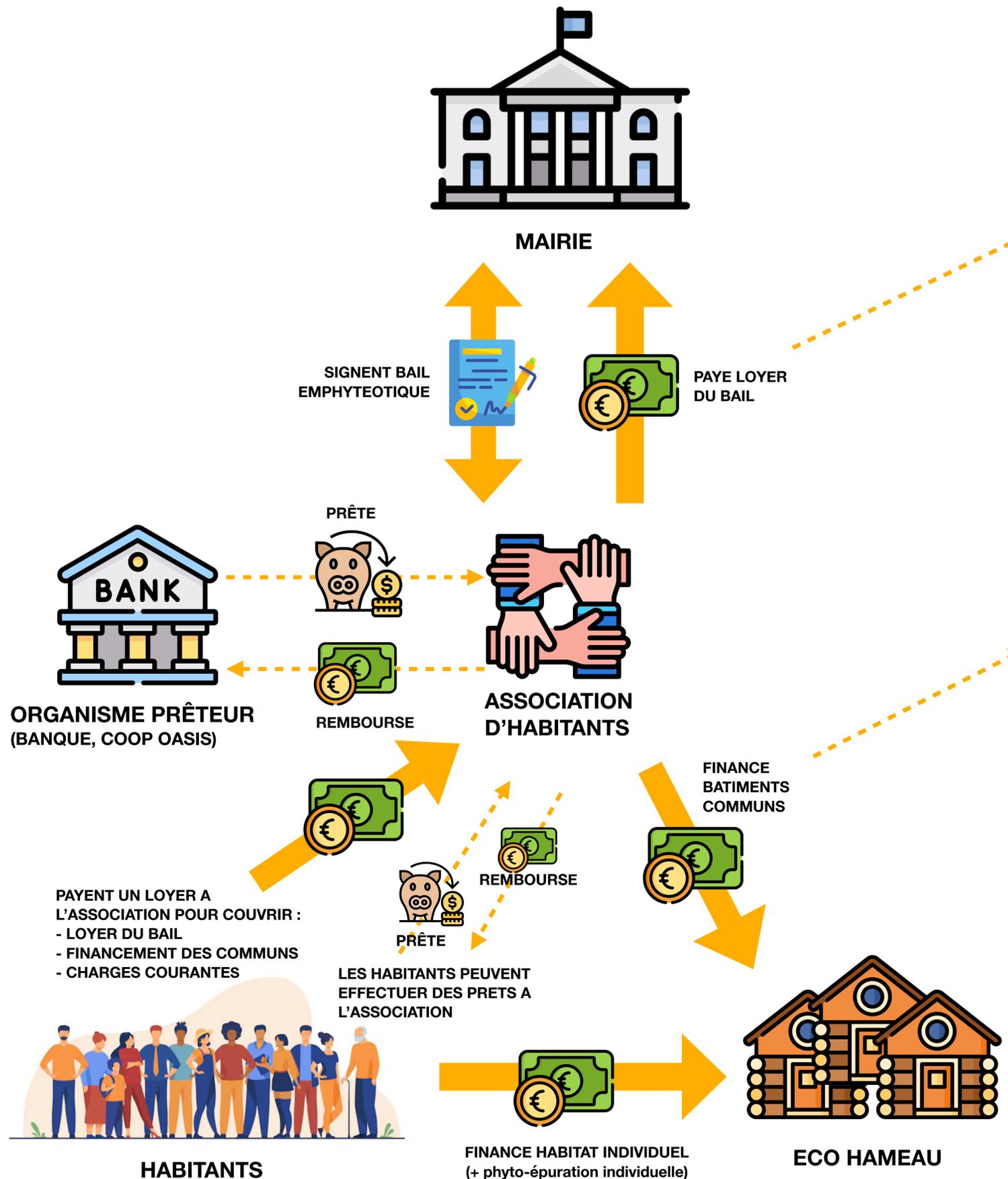


JURIDIQUE ET FINANCIER



ESTIMATIF DE REDEVANCE TOTALE

scénario ne tenant pas compte d'éventuelles subventions

LOYER DU BAIL (PAR FOYER)

Correspond aux frais d'investissements de la mairie (aménagement / viabilisation terrain) / nombre d'années d'amortissement souhaitées (25 - 35 ans)

=> environ **700€/mois** pour l'association (si 25 ans)

=> **87€50/mois/ foyer** (si 8 foyers)

+

FINANCEMENT BÂTIMENTS COMMUNS (PAR ADULTE)

Correspond aux remboursements des prêts qui serviront à financer les bâtiments communs (80 000€)

plusieurs sources de financements envisagés :

1 - prêt des habitants à l'association (15000€ sur 15 ans) :

=> environ **83€/mois** pour l'association

=> **8€30/mois/ adulte** (si 10 adultes)

2 - emprunt auprès d'une banque ou de la coopérative Oasis (65000€ sur 10 ans):

=> environ **740€/mois** pour l'association (estimation taux : 6.5%)

=> **74€/mois/ adulte** (si 10 adultes)

Au total : **82€30/mois/ adulte** (si 10 adultes)

+

CHARGES COMMUNES

Correspond aux frais courant de l'association (compte en banque, assurance) et des bâtiments communs (électricité, eau). Une marge y est ajoutée afin de palier à divers imprévus => environ **500€/mois** pour l'association

=> **50€/mois/ foyer seul**

=> **80€/mois/ foyer de 2 adultes**

=

219€80/mois pour un foyer seul

322€10/mois pour un foyer de 2 adultes

CALENDRIER PREVISIONNEL

Préparation



Octobre 2025 -
Février 2026
Inclusions de nouvelles
personnes dans le
collectif
Rédaction des status
de l'association /
Règlement Intérieur /
Charte / etc...



Février 2026
signature bail
emphytéotique



Avril - Juin 2026
travaux aménagement
terrain / viabilisation



Juillet 2026
terrain accessible

Installation phase 1



Juillet - Novembre 2026
travaux construction / installation
habitats individuels
+
hangar + phyto-épuration commune

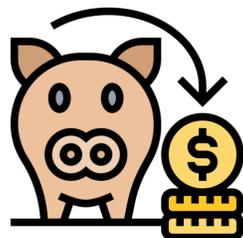


Décembre 2026 - Mars 2027
Premier hiver à vivre ensemble !
On se rend compte des besoins et usages
pour le bâtiment commun

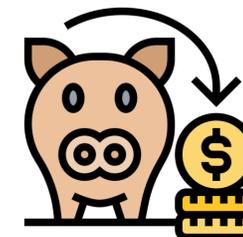
Installation phase 2



Avril 2027
Emprunt + construction pour
bâtiment commun



Premier
financement
environ 15000€



Deuxième
financement
environ 65000€

Durant la phase de préparation

finance les éléments communs nécessaires à l'installation phase 1:

- hangar commun
- phyto-épuration commune
- frais de notaires (peut-être avancés par la mairie)
- équipement commun minimum

piste de financement : prêt de plusieurs foyers du collectif à l'association (sur 10 ou 15 ans)

Début 2027

finance les éléments nécessaires à la construction du bâtiment commun

pistes de financement :

- prêt de plusieurs foyers du collectif à l'association (sur 10 ou 15 ans)
- prêt via la coopérative Oasis
- emprunt auprès d'une banque
- subventions

LE TERRAIN

Noues + mares

Afin de prévenir les risques d'inondations (l'hiver) : des noues (fossés peu profonds) seront creusées autour du terrain, et 2 mares prévues à l'entrée

aire de retournement

bacs de maturation

bâtiments communs total 100m²

potager collectif 138 m²

mare

électricité

conteneurs collectifs

Arrivée électricité

phyto-épuration

Chaque parcelle devra prévoir un espace dans sa zone surélevée afin d'installer son système d'épuration de type phyto-tiny

parcelle d'un foyer

Environ 150m² répartis en 2 zones :
 - zone d'environ 100m² surélevée par rapport au sol (TN) : destinée à accueillir l'habitat afin de prévenir les risques d'inondations
 - zone d'environ 50m² de jardin

- 7.64 Altimétrie du terrain naturel
-  Chemin en terre-pierre
-  Noue - gestion des eaux pluviales
-  Jardin permettant le stockage des eaux pluviales en hiver
-  Zone d'accueil des habitat réversibles - Terrain surélevé par rapport au TN
-  Espace planté
-  Stationnement végétalisé
-  Fond des noues
-  Phytontiny des eaux ménagères (hypothèse d'implantation non contractuelle)
-  Talus créé
-  Plantation à la charge de la commune

